



UNITÉ D'URGENCES PÉDIATRIQUES

CLINIQUE DES GRANGETTES

CHÈNE-BOUGERIES - GE

Maître de l'ouvrage
 Fondation Hans Wilsdorf
 51 Route de Chêne A
 p.a. Place d'Armes 20
 1227 Carouge

Architectes
 Atelier d'architecture
 Brodbeck-Roulet SA
 Rue du Pont-Neuf 12
 1227 Carouge

Ingénieurs civils
 Guscetti & Tournier SA
 Rue du Pont-Neuf 12
 1227 Carouge

Bureaux techniques
 Chauffage - Ventilation :
 Riedweg & Gendre SA
 Place d'Armes 20
 1227 Carouge

Sanitaire :
 André H. Busuioac SA
 Rue Ernest-Bloch 56
 1207 Genève

Electricité :
 Perrin, Spaeth & Associés SA
 Bureau d'ingénieurs conseils SA
 Rue de la Prairie 19
 1202 Genève

Géotechnique :
 François Perrin
 Rue François.Perréard 14
 1225 Chêne-Bourg

Façades:
 Emmer Pfenninger Partner AG
 Weidenstrasse 13
 4142 Münchenstein

Aquarium:
 Aquaécopôle Concept Sàrl
 Rue de Sâle 9
 1896 Vouvry

Architecte d'intérieur:
 B Plan SA
 Chemin Ph. -De-Sauvage 37
 1219 Châtellaine

Architecte paysagiste:
 Oxalis Sàrl
 Rue de Veyrier 19
 1227 Carouge

Signalétique:
 Compactlab audiovisual
 and interactive design
 Route des Acacias 43
 1227 Acacias

Concept graphique publication:
 Mathias Roulet
 Square Clair-Matin 27
 1213 Petit-Lancy

Géomètres
 HKD Géomatique SA
 Rue Caroline 10
 Case postale 272
 1213 Petit-Lancy

Coordonnées
 Chemin des Grangettes 2
 1224 Chêne-Bougeries

Conception 2000

Réalisation 2009



HISTORIQUE - SITUATION

Agrandissement à proximité du site de l'établissement. Installée de longue date à la route de Chêne, sur la commune de Chêne-Bougeries, la Clinique des Grangettes était principalement dédiée à la maternité et à la pédiatrie.

C'est le manque de capacité à Genève en unités d'urgences pour les enfants qui a servi de facteur déclenchant du projet: la Fondation Hans Wilsdorf, Maître de l'Ouvrage, a

permis de passer au concret en mettant les fonds et le terrain à disposition pour soutenir ce développement d'un Service d'urgences pédiatriques, situé à proximité immédiate de la propriété de la clinique.

Le nouveau bâtiment qui est réalisé sur une parcelle de 2'497 m², contiguë à la propriété originale, avec une emprise au rez-de-chaussée limitée à 525 m², s'inscrit avec aisance dans un tissu construit ouvert, caractérisé par des surfaces agréablement arborisées et complantées.



PROGRAMME

Insertion dans une aire restreinte. Le programme satisfait à la volonté de grouper dans un même bâtiment, une structure d'urgences pédiatriques complète, avec traitements spécialisés (radiologie, IRM, ultrasons) complétée par des cabinets de pédiatres, indépendants ou employés par la clinique.

Pour tenir compte de la surface réduite de la parcelle, deux niveaux de sous-sol offrent les volumes nécessaires au programme, en complément des deux étages en élévation, rez et premier, développés sur la base d'une géométrie elliptique. Le premier sous-sol est éclairé naturellement par des hublots horizontaux posés au fond du bassin extérieur, ce dispositif donne une extraordinaire lumière naturelle avec les jeux des reflets de l'eau et du soleil.

Cette réalisation permet de satisfaire aux besoins exprimés, tout en respectant les exigences réglementaires, notamment les distances aux limites et le gabarit général des constructions. Le tout représente un volume de 16'900 m³ SIA pour 2'250 m² de locaux médicaux, 500 m² de dépôts et 800 m² de locaux techniques.

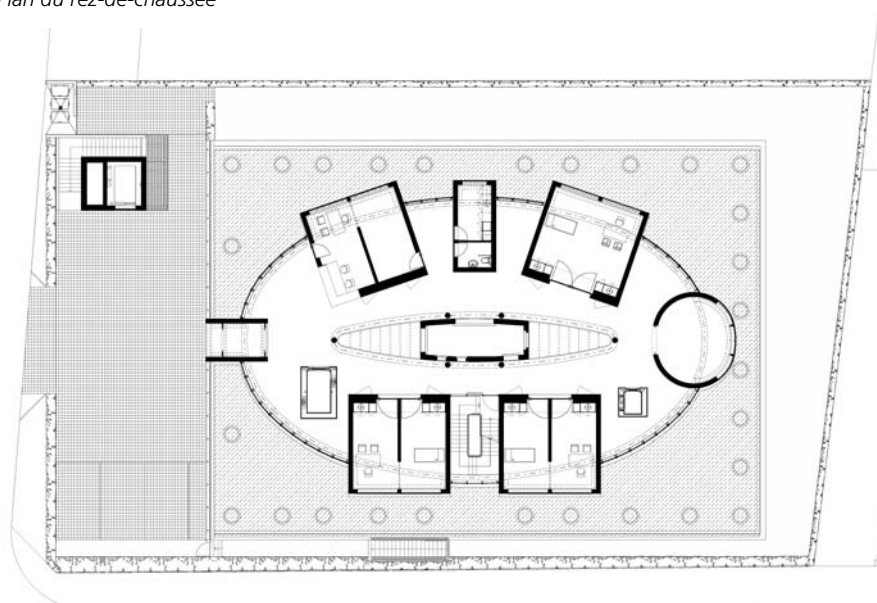
Élément marquant et fort du programme, témoignant d'une grande originalité dans la conception globale d'un tel établissement, un aquarium d'eau douce occupe le centre du bâtiment, créant une animation voulue rassurante et apaisante pour les jeunes patients de la clinique.

PROJET

Géométrie différenciée en surface et en sous-sol. La partie émergente, caractérisée par sa géométrie en forme d'ellipse couronnée par une toiture métallique légèrement débordante, favorise la bonne distribution des volumes intérieurs distribués autour du bassin central, lequel se développe sur 11.00 m de hauteur, pour une largeur de 2.00 m et 6.40 m de longueur: réalisé en béton précontraint doublé en fibre de verre, cet élément contient de l'eau douce dans laquelle la faune aquatique du Lac Tanganyika (Afrique) peut être observée.



Plan du rez-de-chaussée



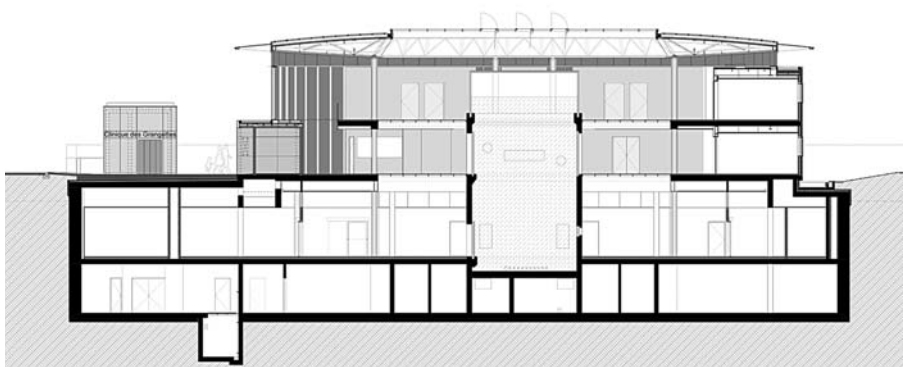


Constitué de dalles en béton armé reposant sur des piliers préfabriqués et des murs coulés en place, le bâtiment est doté d'une façade légère, appuyée à des colonnes métalliques positionnées selon un rythme de 1.00 m. La toiture, en tôles nervurées thermolaquées s'appuie sur une structure tridimensionnelle en métal et les façades en profilés d'aluminium présentent un vitrage double à haute isolation thermique, fixée sur une structure porteuse métallique.

A l'intérieur, de la pierre naturelle du Brésil garnit les circulations et cages d'escaliers, les locaux de consultations étant pourvus de planchers en bois et ceux de traitements et d'auscultations, de sols en caoutchouc posés en lés. Des panneaux de résine recouvrent les murs extérieurs des locaux hors-sol et à l'intérieur, tous les niveaux hormis les locaux techniques du 2ème sous-sol, bénéficient de revêtement à base de fibre de verre.

Les installations électriques, climatiques et sanitaires répondent aux besoins et exigences du domaine médical, offrant une gamme de services et de sécurités de haute qualité. Tous les systèmes, notamment les distributions, sont intégrés et accessibles, réservant des conditions d'exploitation optimales tout en s'adaptant aux exigences esthétiques et aux prescriptions particulières attachées au domaine médical. L'ensemble assure des performances énergétiques élevées.

Les aménagements paysagers complètent les éléments construits qu'ils accueillent en formant un encadrement végétal parfaitement architecturé et combiné avec les cheminements d'accès, la zone de parage, les perspectives ou la relation avec l'existant.



Photos

Lignes originales et modernité affirmée pour les volumes extérieurs, rigueur constructive et esthétique pour l'ensemble des locaux: la nouvelle clinique s'organise de façon cohérente et claire autour de son aquarium, dans une surface restreinte.





CARACTÉRISTIQUES

Surface du terrain :	2'497 m²
Surface brute de plancher :	3'550 m²
Emprise au rez :	525 m²
Volume SIA :	16'900 m³
Nombre de niveaux:	2
Nombre de niveaux souterrains:	2
Répartition des surfaces	
Administration et locaux médicaux :	2'250 m²
Dépôts :	500 m²
Technique :	800 m²
Places de parc extérieures:	20



ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

Liste non exhaustive

Démolition - Terrassement	IMPLENIA Construction SA 1219 Aire	Tableaux électriques et automatismes	SCHAUB Ch. SA 1222 Vésenaz
Sondes géothermiques	AUGSBURGER Forages 1522 Lucens	Installations sanitaires	TROGER SA 1222 Vésenaz
Maçonnerie - Béton armé	Construction PERRET SA 1242 Satigny	Portes métal Cages ascenseurs vitrées	MAGIN PAROISSE SA 1226 Thônex
Charpente métallique	ZWAHLEN & MAYR SA 1860 Aigle	Chapes ciment	BALZAN et IMMERS SA 1234 Vessy
Étanchéité	DENTAN Étanchéité SA 1226 Thônex	Papiers peints	REYMOND DECORATION SA 1226 Thônex
Installations électriques courant fort et courant faible	SEDELEC SA 1227 Carouge	Cloisons légères	SOMETA AG 3005 Berne